



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 16 décembre 2020
N°505

NOTE AUX REDACTIONS



Agnès PANNIER-RUNACHER,
ministre déléguée à l'Industrie,

**se rendra à l'usine de Regeplastic à Arnay-le-Duc en Côte d'Or (21)
pour un déplacement consacré à la mise en œuvre
du plan « France Relance » dans l'Industrie**

Jeudi 17 décembre – A partir de 14 h 15

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, se rendra ce jeudi chez Regeplastic à Arnay-le-Duc en Côte d'Or (21). L'usine produit des granulés plastiques pour les entreprises de la plasturgie, qui réalisent à leur tour des éléments ou objets en matières plastiques, commençant ou parachevant ainsi, un cycle vertueux d'économie circulaire.

L'entreprise est [lauréate de l'appel à projet « Incorporation de plastiques recyclés »](#) dans le cadre du plan « France Relance ». Elle bénéficie à ce titre du soutien de l'Etat.

Programme prévisionnel

Toutes les séquences sont ouvertes aux journalistes accrédités, sauf mention contraire.

Rendez-vous est donné sur place à partir de 13 h 45 à l'adresse suivante : Rue de Barive, 21 230 Arnay-le-Duc

14h10 Accueil républicain et présentation du site

14h25 Visite du site

- 14h45** Point presse (micro-tendu)
- 15h00** Table ronde avec des industriels
*Tour images en début de réunion puis rédacteurs uniquement
Mairie d'Arnay-le-Duc, place Bonaventure des Périers*
- **ADHEX Technologies**
 - **Regeplastic**
 - **Titanobel**
 - **G. Magyar SA**
 - **Schneider Dijon**

ACCREDITATIONS

Veillez vous accréditer auprès de la préfecture de Côte d'Or

03 80 44 64 44 – pref-communication@cote-dor.gouv.fr

Le port du masque sera obligatoire, merci de bien vouloir vous munir du vôtre.

A propos du plan « France Relance »

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

En savoir plus sur le plan de relance : <https://planderelance.gouv.fr/>

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
presse@industrie.gouv.fr